

Du dessin à l'édition

Domaine - 01- ARTS PLASTIQUES

Du dessin à l'édition est une proposition d'animation au cours de laquelle les participant-es seront initié-es à la sérigraphie par l'édition de leur propre image.

MODALITÉS

Niveaux : **CP CE1 CE2**

Tarifcation : **Gratuit**

Durée globale du projet : **3h**

Période ou date : **De décembre 2024 à avril 2025**

Nombre de classe : **3**

Ressource : **<https://anaislapel.fr/>, Site de l'artite**

PROPOSÉ PAR

Bonus

Laurent Moriceau

Tel. : **06 80 61 10 81**

Chargé de développement

Email:

collectifasso.bonus@gmail.com

Anaïs Lapel

Tel. : **0602280475**

Artiste

Email: **anais.lapel@zaclys.net**

SÉANCE 1



Où?

à l'école



Durée

1h



Avec

l'artiste

- présentation individuelle et de l'activité et du résultat attendu
- mise en place et animation de l'activité du jour (avec un thème ou non) : dessin au feutre sur calque

Besoins spécifiques

Entre chaque séance, l'enseignante pourra faire découvrir des artistes ayant intégré la sérigraphie à leur processus créatif.

SÉANCE 2



Où?

à l'école



Durée

1h



Avec

l'artiste

- démonstration de la duplication de l'image sur le cadre à la craie grasse
- puis mise en place et animation de la duplication
- en fin de séance : démonstration de l'impression sur papier

SÉANCE 3



Où?

à l'école



Durée

1h



Avec

l'artiste

- impression sur de multiple supports préparés : grande affiche collective et petits formats cartes individuelles
- pour les plus rapides, il sera possible de réaliser un étui en papier pour ranger les cartes imprimées

Objectifs :

- Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
- Mettre en œuvre un processus de création

- S'intégrer dans un processus collectif

Besoins spécifiques

Accès facile à l'eau

ANAÏS LAPEL (EN SAVOIR PLUS)

Anaïs Lapel est artiste visuelle auto-éditrice. Elle produit des récits et les véhicule par le biais d'images et de livres imprimés, ainsi que dans le cadre d'installations et de créations sonores.